

BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIFS

Définir un projet professionnel cohérent à partir de compétences et de capacités bien identifiées et, le cas échéant, un projet de réorientation

- Identifier les compétences requises au poste.
- Mesurer les aptitudes de chacun des bénéficiaires en fonction des objectifs de l'entreprise.
- Identifier les points forts et les points de progrès de chaque personne.

METHODES

Un bilan de compétences se déroule en 3 phases :

- Une phase préliminaire qui a pour but de confirmer le bénéficiaire dans sa démarche, de définir et d'analyser la nature de ses besoins, de l'informer des conditions de déroulement ainsi que des méthodes et des techniques mises en œuvre.
- Une phase d'investigation qui permet au bénéficiaire d'identifier et d'analyser ses motivations, intérêts, compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, ainsi que de déterminer ses possibilités d'évolution.
- Une phase de conclusion qui récapitule les résultats, recense les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet, et prévoit les principales étapes de sa mise en œuvre.

Un document de synthèse est rédigé.

Le coût du bilan est pris en charge :

- soit par le Fond d'assurance formation (Fongecif, ...) dans le cadre d'un Congé Bilan Compétences.
- Soit par votre entreprise dans le cadre du DIF